

Enjeux du partage et de l'accessibilité des données pour des fins de recherche en Afrique

Richard MARCOUX, professeur titulaire, Université Laval
et **Cécile Compaoré ZOUNGRANA**, Représentante Résidente
du Bureau du UNFPA au Sénégal

Colloque international Enjeux démographiques en Afrique : l'apport des données de recensement et d'état civil. Paris, 16-18 octobre 2019 organisé par DEMOSTAF

- 1. Mise en contexte (RM)**
- 2. Table-ronde à Dakar (février 2019) (CCZ)**
- 3. *Les statistiques et les nouveaux agendas* (CCZ)**
- 4. *Déclaration de Québec sur les recensements
africains: un bilan* (RM)**
- 5. *Conclusion* (CCZ)**

1. Mise en contexte

- Situation de l'Afrique en matière de données statistiques a grandement évolué:
 - « *the continent has shifted from a « data poor » to a « data rich » situation whith most countries counting at least two cencuses and several demographic surveys »*

(Tukufu ZUBERI and Martin BANGHA, 2012)
- Instituts de statistique → au cœur de ces changements:
 - o Comme ailleurs, principaux producteurs de données
 - o Peuvent guider les politiques publiques et actions gouvernementales
 - o Doivent travailler avec les milieux de production des savoirs

1. Mise en contexte

- Instituts nationaux de statistique (INS) et les milieux universitaires
 - Partout → une relation complexe et en Afrique aussi!
- Sur la base de nos expériences respectives!
- Conférence de l'OFÉ: Enjeux et perspectives économiques en Afrique francophone à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, du 4 au 6 février 2019
 - Table ronde « **Enjeux du partage et de l'accessibilité des données pour des fins de recherche** »

Table ronde de Dakar « Enjeux du partage et de l'accessibilité des données pour des fins de recherche »

- Les INS ont un rôle majeur à jouer pour éclairer les enjeux économiques et sociaux partout dans le monde.
- Ces INS sont les principaux producteurs d'informations pour les milieux de la recherche qui s'intéressent aux transformations sociétales.
- Les données produites par les INS permettent de guider les politiques publiques de même que les actions gouvernementales et celles des autres acteurs de la société civile.

Table ronde de Dakar « Enjeux du partage et de l'accessibilité des données pour des fins de recherche »

- Quels sont les liens entre les INS et les communautés scientifiques ?
- Y-a-t-il des obstacles pour favoriser de meilleures synergies?
- Quels sont les expériences tentées en Afrique et ailleurs pour permettre de favoriser de meilleurs maillages entre les communautés de chercheurs et les NNS?

Les enjeux du partage et de l'accessibilité des données statistiques pour des fins de recherche

■ Questions traitées

- Q1. Survol des principales sources statistiques produites
- Q2. Processus formels permettant aux chercheurs d'être associés à la collecte de données des INS
- Q3. Obstacles aux partages des données et mécanismes existants
- Q4. Comment favoriser davantage le partage et l'accès?
- Q5. Prise en compte des nouveaux agendas de développement (ODDs/Agenda 2030, Agenda 2063, etc.)

Principales sources statistiques produites

1. Les recensements généraux de la population
2. Les enquêtes (ménages, entreprises):
 - Les enquêtes démographiques et de santé (EDS)
 - Les enquêtes sur les conditions de vie des ménages: emploi, activités éco., avoirs du ménage, logement&confort, accès aux services sociaux de base
 - D'autres enquêtes diverses: thématiques spécifiques, pas régulières. Ex: travail des enfants, cheptel, emploi et secteur informel, orpaillage, recensement industriel et commercial, violences basées sur le genre (excision, mariage des enfants, etc.)
3. Données administratives produites par les INS et les ministères sectoriels pour les tableaux de bord, annuaires statistiques

Processus INS associant les chercheurs à la collecte des données

- Sessions du conseil national de la statistique (CNS),
Conseil de surveillance des INS, Comités de pilotage :
 - orientations générales de la politique statistique du pays
 - Définitions des priorités en matière de collecte, de traitement et de diffusion de l'information statistique
 - Définition des instruments de coordination des activités du système statistique national
- Comités techniques RGPH et enquêtes (EDS, MICS, ECVM, etc.)
 - Élaboration des questionnaires
 - Traitement et analyse des données

Obstacles aux partage des données et mécanismes existants

Règlementation/loi statistique, mais assouplissement en général

Site web des INS/plateforme de diffusion

- Micro-données et métadonnées accessibles en ligne et/ou avec traitement sur place
- Bases de données anonymes, variables sensibles cryptées ou recodées pour des raisons de confidentialité et secret statistique
- Limites fondamentales: seules les analyses descriptives sont possibles, utilisateurs non autonomes

Requête soumise au Directeur Général des INS

- Accès à 10% du RGPH, 100% de la base de données pour les enquêtes
- Délais de réaction longs, requêtes souvent sans suite

Centres d'accès aux données dans les universités: UCAD/Sénégal, Projets

« Sauvegarde et démocratisation », « Valorisation des données » -
ODSEF, DEMOSTAF, Division Statistiques des NU

Comment favoriser davantage le partage et l'accès aux données?

- Élaborer et mettre en œuvre des politiques de diffusion des données
- Meilleure communication sur les procédures d'accès aux micro-données et la législation nationale en vigueur
- Généralisation des centres d'accès sécurisé aux banques de données pour la recherche (universités, centres de recherche)
- Plateforme Web, avec des outils alternatifs plus conviviaux, outils de tabulation à distance
- Accord de coopération INS-Instituts de recherche

3. Les statistiques et les nouveaux agendas de développement (1 de 2)

Intégrer les Systèmes Nationaux de Statistiques aux nouveaux agendas globaux et régionaux (2030, 2063, politiques et programmes nationaux et régionaux (CEDEAO/UEMOA, UMA, SADC)

- Innover, adopter les nouvelles orientations sur le SNS : Open Data, CAS, SHaSAII, PARIS21, FMI
- Rendre disponibles les données, indicateurs, évidences pour:
 - la planification, le suivi et l'évaluation de l'atteinte des objectifs et de l'impact des programmes sur les populations
 - le plaidoyer et la mobilisation de ressources et de partenariat
- Utiliser les outils numériques (tablettes, smartphone, questionnaire en ligne, par téléphone, etc.) avec des remontée automatiques des données ;

3. Les statistiques et les nouveaux agendas de développement (2 de 2)

- Diversifier les sources d'information, approches, thèmes, canaux d'accès et les mettre en cohérence
 - Sources traditionnelles,
 - Big Data (données de téléphonie mobile, données géospatiales, etc.), réseaux sociaux,
 - Plateformes de collecte de données et de renseignement d'indicateurs des programmes comme l'Open Data Portal
- Avantages: réduction des coûts & délais, amélioration de l'accès & qualité

4. Déclaration de Québec sur les recensements africains: un bilan



**Déclaration de Québec
sur la sauvegarde et la mise en valeur
des recensements africains**



www.demographie.auf.org

La plupart des pays africains ont réalisé au moins deux recensements généraux de la population durant les quarante dernières années. Ces recensements ont permis d'améliorer les connaissances sur les sociétés africaines. Ce sont les seuls qui fournissent des données exhaustives et nominatives au niveau géographique le plus fin sur la population. À ce titre, ils constituent le pilier d'un système intégré d'informations démographiques et socio-économiques tout en représentant un patrimoine démographique unique sur les populations d'Afrique. Contrairement à l'attention portée aux documents historiques prévus pour une conservation définitive par les centres d'archives, l'archivage de l'ensemble des documents et des données de recensement a été négligé. Ce patrimoine est voué à la destruction en dépit de son intérêt capital pour la production de savoir sur les sociétés africaines et le suivi des politiques et programmes de développement.

Face à cette situation, des organismes se sont mobilisés pour préserver et valoriser ce patrimoine. À cet égard, on peut citer le rôle pionnier de l'ACAP (African Census Analysis Project de l'Université de Pennsylvanie) dans la conservation des documents ; on note avec satisfaction les actions entreprises par le CERPOD, IPUMS international, le CEPED et les initiatives développées par le système des Nations Unies particulièrement l'UNFPA et PARIS21 pour la mise en place de systèmes intégrés de bases de données.

Devant l'urgence des actions à entreprendre, nous, chercheurs, enseignants-chercheurs, autres spécialistes producteurs et utilisateurs de données de population, réunis à l'occasion des 7^{es} Journées scientifiques du Réseau Démographie de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), à Québec du 19 au 22 juin 2007, invitons les gouvernements, les institutions nationales, internationales et la communauté scientifique à entreprendre des actions urgentes en vue d'assurer la sauvegarde de ce patrimoine, notamment à :

1. mettre en place l'infrastructure nécessaire à l'archivage des questionnaires remplis, de la cartographie, des documents méthodologiques et techniques, des rapports imprimés, des fichiers informatiques et de tout autre document ;
2. mettre en place un système favorisant l'accès aux données pour développer des recherches qui valoriseront notamment l'expertise africaine, les approches inter/pluridisciplinaires et les comparaisons internationales ;
3. développer un partenariat inter-institutionnel efficace basé sur l'utilisation de standards et de protocoles ouverts assurant l'intégration des différentes ressources et leur diffusion, prenant en compte la dimension patrimoniale et les droits des auteurs, en s'entourant des protections juridiques nécessaires.

Fait à Québec le 22 juin 2007

- contribuer à assurer la **sauvegarde** et la **mise en valeur** du patrimoine démographique en Afrique;
- Signée par + 100 chercheurs et INS
- À la base de l'ODSEF (2009)
- Ateliers de sauvegarde à Bamako, Kinshasa et Nouakchott
- Interventions à l'UNESCO
- Intervention aux Nations Unies
- Bilan mitigé

Enjeux de l'accès et du partage aux données, beaucoup a déjà été fait mais beaucoup reste à faire sur:

- les questions de confidentialité, disponibilité, accessibilité, qualité et périodicité de certaines opérations de collecte

Pour aller de l'avant:

- tisser et maintenir des partenariats, notamment entre les INS et les universités et centres de recherche: doit être basés sur l'identification d'intérêts communs
- généraliser les centres d'accès sécurisé aux banques de données pour la recherche (universités, centres de recherche)
- mettre en place des plateformes Web, avec des outils alternatifs plus conviviaux, outils de tabulation à distance

Pour aller de l'avant (suite):

- la nécessité d'analyses approfondies, mais à condition que les données soient accessibles (démocratisées);
- la nécessité de collecte continue pour le suivi des ODDs et des programmes nationaux et régionaux de développement
- la nécessité d'innover par l'utilisation des NTIC permettant de réduire les coûts, les erreurs et le temps de traitement et de mise à disposition des données et informations; d'améliorer l'automatisation des données, parer aux pertes de données, etc.

➔ nécessité de mettre en place un fond de développement statistique pour assurer la souveraineté des États